

TEAMGYM – LETTRE FFGym n°3 – Février 2023

Modalités de participation au MID European TeamGym 2023

Une compétition européenne de clubs qui regroupe l'ensemble des pays européens à l'exception des pays nordiques est prévue du 16 au 19 novembre 2023 en Italie.

Cette compétition sera jugée sur les modalités du code European Gymnastic (EG).

Pour y participer, il faut être engagé en catégorie Elite lors du championnat de France 2023.

Seules deux équipes pourront être retenues par catégorie.

Cette sélection se fera à l'occasion du Festigym 2023 à Poitiers.

Les groupes se seront préalablement engagés via l'application EngaGym et auront participé aux compétitions interdépartementales/régionales et régionales/regroupement.

1- Conditions matérielles de déroulement sur le Festigym

- Sol : Praticable 12mx12m (norme EG-TG : 14X16m)
- Tumbling : Piste de tumbling 25 mètres (norme EG-TG : 15m)
Elan de 6 mètres (norme EG-TG : 16m)
- Saut : Table de saut (1,6m ou 1,65m) (norme-EG-TG : de 150cm à 165cm)

Seuls les mini-trampolines mis à disposition par la FFGym seront utilisables pour la sélection.

2- Le jugement

La composition du jury sera la suivante :

- **Juge arbitre** : juges titulaires du brevet de juge EG
- Juges de difficultés et de composition : juges convoqués sur le Festigym
- Juges d'exécution : Juges club de niveau III minimum. Dans le cas où un club ne peut pas présenter de juge, c'est un juge niveau 4 qui officiera.

3- Préparation de la compétition

Un entraînement sera possible le vendredi soir pour la catégorie Elite.

Un échauffement préalable à la compétition sera possible dans le gymnase avant le début de la sélection.

4- Les difficultés autorisées :

Les difficultés autorisées sont celles figurant au code de pointage EG.

Cependant les TRIPLES ROTATIONS (également lune double salto et Tsukahara double) ne sont pas autorisées.